

"Après le verdict, la Mauritanie peut passer à autre chose"

Patrick Nicholoso est arrivé en Mauritanie le 6 juin 2003, deux jours avant la tentative de putsch. Affable et courtois, il symbolise cette génération de diplomates français qui ne veut pas faire de vagues et qui donne la priorité à l'action plutôt qu'au verbe. M. Nicholoso est arrivé à une période où les relations entre les deux pays commençaient à se réchauffer après l'affaire Ely Ould Dah. Il n'a ménagé aucun effort pour accompagner le mouvement, évitant soigneusement tout ce qui fâche, même un commentaire sur la situation politique que tout le monde disait bloquée.



parce qu'il y aura peut-être des recours. La Mauritanie peut passer alors à une autre étape.

Le Calame: Commençons par l'actualité immédiate, le procès des putschistes vient de s'achever et aucune peine de mort n'a été prononcée. Que vous inspire ce verdict?

M. Patrick Nicholoso: Il n'est pas de notre tradition de commenter les décisions de la justice. C'est un verdict d'une justice qui n'est pas la justice française. Et je me garderais bien de tout commentaire. Ce qui est important, c'est qu'avec ce verdict, un épisode de l'histoire de la Mauritanie avec le putsch de 2003 et la tentative de 2004 tourne sa conclusion au moins provisoire,

La situation politique en Mauritanie est marquée, depuis le début du processus démocratique, par un blocage provoqué par l'absence de dialogue entre le pouvoir et l'opposition. Pourquoi, à aucun moment, la France n'a essayé de provoquer le dialogue, de faire pression sur le pouvoir pour l'amener à plus d'ouverture?

Il n'appartient pas à la France de s'ingérer dans les affaires de la Mauritanie. C'est à vous Mauritaniens de faire ce travail. Nous sommes étrangers, nous observons

"Après le verdict, la Mauritanie peut passer à autre chose"

Suite de la Une

avec intérêt, avec sollicitude, nous faisons des choses pour aider la Mauritanie de manière générale, en termes de coopération, d'aide au développement, mais il ne nous appartient pas de nous immiscer dans la manière dont vous gérez vos affaires.

Avec ce verdict, l'opposition et une partie du pouvoir ont considéré qu'il y a là une ouverture politique. Tout le monde appelle au dialogue. Est-ce que la France a un rôle à jouer dans ce cadre, au moins comme catalyseur pour essayer de rapprocher les points de vue?

La France souhaite que la Mauritanie puisse se développer dans l'harmonie, la stabilité et la tranquillité. Nous l'avons dit après les événements du juin 2003 et après la dernière élection présidentielle. Nous souhaitons qu'il y ait une bonne entente entre tous les Mauritanais, mais il vous appartient à vous de l'organiser et de le faire, sachant que dans tous les pays, il y a un pouvoir et une opposition. Notre souhait est que les choses se passent dans la bonne entente malgré les différences de points de vue.

Récemment, l'Union Européenne a décidé de suspendre une partie de son aide à la Mauritanie et de la conditionner à une ouverture vers l'opposition. Le FMI aussi traîne les pieds. Et à chaque fois la France, qu'on dit influente dans ces deux organisations, n'a rien fait pour assouplir leurs positions. Est-ce à dire qu'elle est d'accord?

La diminution de la deuxième partie de l'enveloppe de l'aide européenne à la Mauritanie n'a pas été soumise à des conditionnalités politiques. Elle est le résultat de l'analyse conjointe entre l'UE et la Mauritanie, sur le déroulement de la première partie des financements du Fonds Européen de Développement, sur le taux de décaissement et sur l'efficacité du crédit. C'est la conclusion de cette étude qui mène à penser que la capacité d'absorption de la Mauritanie ne pouvait pas permettre d'aller au-delà de ce qui est décidé maintenant. Je n'ai vu dans aucune déclaration européenne cette conditionnalité politique.

Venons-en à la coopération entre les deux pays. La France restera-t-elle le premier partenaire de la Mauritanie malgré son virage à destination de Etats-Unis?

La France reste le premier partenaire de la Mauritanie sur la plupart des plans. Sur le plan commercial, nous restons le premier partenaire de votre pays. Nous absorbons près de 40% des importations du minerai de fer mauritanien. Nous sommes le premier fournisseur des importations mauritaniennes dans beaucoup de domaines, même s'il y a des choses qui baissent, notamment les importations d'automobiles en 2003 et 2004. Parmi les bailleurs de fonds, nous

restons, mais pas tous les ans, le premier fournisseur d'aide bilatérale. Une première place que nous disputons parfois le Japon. Si nous ajoutons à l'aide bilatérale directe de la France à la Mauritanie la présence française dans l'aide européenne, ou les aides multilatérales dans le cadre des programmes des Nations Unies, nous sommes de loin le premier bailleur de fonds.

On peut dire que la coopération est importante par son montant, diversifiée dans ses secteurs d'intervention, comme dans ses acteurs. Citons à titre d'exemple:

- 20 millions d'euros par an (décaissements nets), soit 15% de l'APD reçue par le pays;

- 55 coopérants permanents (dont la moitié en appui au système éducatif national);

- 105 bourses d'études (troisièmes cycles en France) et 90 bourses de stage, à rapporter aux 1.000 étudiants mauritaniens en France (tous cycles confondus);

- Un lycée français (lycée Théodore Monod) de 650 élèves;

- Quatre alliances franco-mauritaniennes et un centre culturel français

Pour ce qui est de la dette bilatérale française, la Mauritanie a franchi, parmi les premiers pays africains, les étapes qui lui permettent d'être éligible aux mesures d'annulation de dettes. La partie non annulée de la dette publique française est traitée dans le cadre du "Contrat de désendettement et de développement". Le premier C2D porte sur 14,7 millions d'euros pour la période 2003-2005. Il sera affecté au programme de développement du secteur éducatif pour 2/3 de son montant (9,5 M euros) et à des programmes de lutte contre la pauvreté dans deux régions du pays pour le reste. Le premier comité d'orientation et de suivi du C2D se réunit mi-février; il traitera notamment de la préparation d'un éventuel nouveau C2D 2006-2008.

On peut dire que l'épisode Ely Ould Dah appartient au passé?

De notre point de vue, oui, tout à fait. La coopération militaire a repris. Il y a eu la visite de notre ministre de la Défense, Mme Alliot Marie, en octobre 2002, au cours de laquelle cette reprise a été annoncée. En 2003, elle a été programmée. Et en 2004, elle a donné ses premiers résultats. Une cinquantaine de militaires mauritaniens ont été envoyés en formation soit en France, soit dans des écoles régionales gérées par la coopération française. Nous avons des experts militaires auprès de l'Etat Major. Et en 2005, nous aiderons à l'informatisation des Etats Majors.

La France ne procédera donc plus à l'arrestation d'officiers mauritaniens sur son territoire, même si leurs noms sont cités dans des cas de violation des Droits de l'Homme?

Ça c'est une autre question. S'il y a des plaintes déposées et recevables, c'est aux juges de les examiner et il y aura, bien

entendu, des procédures. En ce qui concerne le cas particulier, la procédure continue. Ce qui n'empêche pas la coopération militaire de reprendre.

Malgré les bonnes relations, on remarque qu'il n'y a pas beaucoup de visites d'officiers des deux pays...

Il n'y a pas un mouvement perpétuel, mais il y a quand même un certain nombre de visites. Je vous citais tout à l'heure la visite de Mme Alliot Marie en octobre 2002. C'est un peu lointain il est vrai. Mais depuis, le ministre des Affaires Etrangères est venu en juin 2003. Le ministre délégué aux Anciens Combattants est arrivé en décembre dernier. Le président de la Croix Rouge Française était là en décembre 2004. Sans compter la visite du groupe d'amitié parlementaire français en 2003, la délégation du patronat français en 2004.

Dans l'autre sens, les officiels mauritaniens vont, eux aussi, souvent en France et rencontrent assez souvent leurs homologues français, dans l'Hexagone ou ailleurs, soit dans le cadre des Nations Unies où il y a des rencontres régulières entre nos ministres, mais également dans d'autres cadres comme le groupe 5 + 5. Il y a trois jours, le président Ould Taya était à Dakar où il a rencontré le président Jacques Chirac.

Il y a quelques jours, la société Totalfina a obtenu une licence de recherche pétrolière permanente où les sociétés françaises brillent par leur absence dans ce domaine. Cela veut-il dire que les choses commencent à changer?

Il faut que vous interrogiez la société Total pour savoir pourquoi elle n'a pas été intéressée plus tôt par les recherches pétrolières en Mauritanie. Elle était présente en Mauritanie sous ses appellations antérieures au cours des années 70 et 80, mais ses recherches n'avaient pas été fructueuses. Elle revient maintenant. Elle a deux blocs en offshore et le bassin de Taoudenni, pour lesquels elle a signé ce contrat de partage de production il y a 15 jours. Il se trouve que les autres compagnies qui avaient pris des permis (de recherches sur d'autres zones, notamment l'offshore, ont fait des découvertes avant Total. Mais il s'agit là des aléas de la recherche pétrolière.

Est-ce qu'on peut dire que c'est le résultat d'une décision. Je ne pense pas.

Une dernière question. Votre réaction par rapport au maintien en prison des leaders islamistes dont Ould Dedow qu'on dit malade.

Encore une fois je ne commenterai pas les décisions de la justice mauritanienne. Il y a une procédure en cours et il faut qu'elle soit menée dans le respect des droits. Comme lors du procès que nous venons de suivre.